



## Un projet harmonieux et respectueux de nos activités



### ►► Présentation du Comité Départemental de Voile 22

Le Comité Départemental est l'organe déconcentré de la Fédération Française de voile. Déclaré en association, le Comité départemental de voile a pour but de développer, de coordonner et de promouvoir l'activité voile sur le département des Côtes d'Armor.

#### Nos objectifs

- Faire pratiquer la voile au plus grand nombre
- Former les compétiteurs
- Aider les compétiteurs à accéder au plus haut niveau
- Aider à l'organisation de grandes manifestations
- Donner une culture maritime aux Costarmoricains
- Organiser et structurer l'activité voile sur le département
- Contrôler et améliorer la qualité de l'enseignement de cette discipline
- Former les moniteurs, les formateurs et les cadres techniques

#### Une dimension économique et touristique

- 37 clubs affiliés dont 27 ayant une activité à l'année,
- 21 centres nautiques labellisés Ecole Française de Voile,
- 6 structures labellisées Point Passion Plage,
- plus de 120 emplois permanents et 60 équivalents temps plein,



- plus de 15 000 stagiaires initiés en été,
- 109 000 séances / stagiaires réalisées l'été 2012,
- chiffre d'affaires de 9 millions d'Euros

La question de la publication de ce cahier d'acteur a été soumise au comité directeur de notre association. Le texte que nous produisons aujourd'hui a été adopté à l'unanimité lors de la réunion du 17 avril 2013.

#### Contribution de :

- **Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor**  
Maison Départementale des Sports  
18, rue Pierre de Coubertin - 22440 PLOUFRAGAN  
Tél. : 02 96 76 25 41 - Fax : 02 96 76 25 42  
Mél : [contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com) - <http://www.cdv22.com>  
<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>



### ► Intérêt du projet

#### Energétique

Alors que la Bretagne ne produit aujourd'hui que 10 % de l'énergie qu'elle consomme, les infrastructures du futur parc éolien offriront une puissance installée de 500 MW. Elles permettront à elles seules de couvrir 8,4 % des besoins électriques régionaux tout en réduisant de 488 800 tonnes les quantités de CO<sub>2</sub> émises en Bretagne, le tout à partir d'une énergie gratuite et illimitée. Comme nous utilisons la même source d'énergie renouvelable dans le cadre de nos activités nautiques, nous ne pouvons que souscrire à ce projet.

#### Développement du territoire

Ce projet aura indéniablement un impact sur l'économie locale en terme d'emplois (140 prévus pour la maintenance du site) et sur le développement des entreprises costarmoricaines qui devraient être associées à la fabrication et à l'entretien des éoliennes. Dans un contexte économique difficile et compte tenu des spécificités des Côtes d'Armor (pas de grandes agglomérations, une industrie peu développée), ce projet arrive à point pour participer au développement de notre territoire et offrir aux générations futures la possibilité de rester travailler au pays. Cette démarche est également la notre au travers de l'économie nautique que nous générons auprès de la clientèle touristique et de loisir.



#### Développement durable

Contrairement aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui s'épuisent à mesure qu'on les consomme, l'énergie éolienne est renouvelable, au même titre que l'énergie solaire, la géothermie (chaleur interne de la Terre) et la biomasse (bois et bio-carburants comme l'éthanol) qui, cultivée, se régénère en quelques mois ou années.

Face au déclin des ressources de pétrole, de charbon et de gaz, ces énergies se développent à grande vitesse dans les pays qui en ont fait une priorité politique. Cependant la demande croissante d'énergie au niveau mondial impose également de faire dans le même temps des économies sur la consommation d'énergie. L'éolien joue aujourd'hui une place centrale dans la transition énergétique. D'après les calculs de FEE, 25% de la demande électrique future pourra être couverte par l'éolien à l'horizon 2030 moyennant 40 GW onshore et 15 GW offshore.

Cette démarche de développement durable correspond également à celle que nous mettons en œuvre au quotidien dans nos activités nautiques. Elle contribue à véhiculer notre image de Sport authentique, propre et sain, des valeurs qui nous tiennent à cœur.

### ► Un impact limité sur les activités nautiques

#### Les activités encadrées de voile légère (Dériveurs-Catamarans-Planches à Voile)

Ces activités ne seront pas du tout impactées par ce projet éolien en terme de contraintes de navigation car la pratique de voile légère s'opère principalement dans une limite de 2 milles d'un abri et donc à bonne distance du parc éolien. Les navettes prévues au niveau de la maintenance du parc ne devraient pas non plus perturber nos activités et dans tous les cas pas davantage que la navigation de pêche existante.

Les différents centres nautiques de la baie de St Brieuc (9 clubs) disposent d'une zone de navigation déclarée qui prend déjà en compte les contraintes spécifiques liées à chaque périmètre.

#### Les activités encadrées de voile habitable

L'activité de voile habitable peut être amenée à naviguer dans la zone du parc Eolien mais cela ne constitue pas un danger supérieur aux obstacles naturels présents dans toute la baie de St Brieuc. Il convient simplement d'avoir un balisage adapté notamment au niveau des extrémités permettant aux navigateurs d'identifier la position du parc. L'autorisation de naviguer à l'intérieur du parc permettrait de maintenir des voies maritimes classiques sans imposer un détour (exemple : St-Quay-Portrieux – les îles anglo-normandes). Ce parc éolien pourrait aussi constituer une destination touristique à la journée dans un objectif de découverte. Cependant cette navigation à l'intérieur du parc pourrait être restreinte selon les conditions météo en fonction de la force du vent, de l'état de la mer ou de la visibilité (temps de brume).

#### La plaisance

L'activité de plaisance représente pour le département une activité touristique et économique importante qui s'appuie sur des infrastructures portuaires de qualité. Les plaisanciers (voile et moteur) pratiquent principalement des sorties à la journée en restant dans la zone côtière à moins de 6 milles d'un abri. Ce public ne devrait pas non plus être impacté par ce parc éolien du fait de son éloignement de la côte.

Une autre catégorie de plaisanciers moins nombreux effectue de la croisière côtière ou hauturière et celle-ci peut être amenée à traverser ou à contourner le parc éolien situé sur des routes maritimes utilisées classi-



quement. On pourrait par exemple imaginer une séparation de trafic selon un axe est/ouest ou nord/sud en tenant compte des espaces entre les séries de machines.

Pour rejoindre le point évoqué plus haut sur la possibilité de développer l'aspect tourisme éolien, la mise en place de mouillages temporaires proches du parc pourrait faciliter cette attractivité.

#### Les manifestations nautiques

Quelques manifestations nautiques peuvent être concernées par ce parc éolien notamment la Route du Rhum, le Tour de France à la Voile, le Tour de Bretagne à la voile, la course du Figaro, mais il s'agit simplement d'inscrire ce périmètre dans les instructions de course, comme un obstacle à contourner ou à franchir selon un dispositif pré-établi.





## » En conclusion

Le projet d'implantation de ce parc correspond à notre avis à la nécessité d'une certaine autonomie de la Bretagne en matière de production électrique.

En effet, les moyens de production ne sont pas légion, ceux utilisant les éléments naturels (vent mais aussi courants marins dans un autre projet) sont toujours plus « doux » en matière d'impact sur l'environnement et donc sur la vie humaine. Certes, ce projet a un coût, certes, on pourrait décider de ne rien faire, comme dans certains cas en matière d'environnement, de préserver le territoire à l'image d'une « réserve d'indiens »...

Nous ne reviendrons pas sur l'aspect éphémère des énergies fossiles, sur le caractère de danger potentiel de l'énergie nucléaire, mais il nous paraît important en tant que pratiquants d'un sport nature de se positionner sur un tel projet. Certes, l'implantation de cent machines dans la baie aura un impact sur le plan visuel, mais c'est là le prix à payer pour le territoire, l'aspect de l'attrait touristique venant compenser cet inconvénient si inconvénient il y a.

Un partenariat a d'ailleurs été signé entre le CDV22 et Ailes Marines pour soutenir l'organisation d'événements nautiques et l'acquisition de nouveaux matériels à destination des jeunes sportifs. Nous partageons en effet les objectifs du projet et c'est l'aspect éthique de pratiquants d'un sport nature que nous sommes qui a été le point de départ de ce partenariat.

Il nous paraît donc important de le soutenir, tant sur le plan énergétique que sur le plan économique, les emplois induits durant la construction et en maintenance n'en constituant pas le moindre aspect.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : CDV 22.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 600 exemplaires.

©Vae Solis Corporate